

**Le Club d'Attelage de St-Lazare présente**  
**La Compétition d'Attelage de Plaisance, Le 21 septembre, 2019**  
**Formulaire d'inscription**

Nom du Propriétaire:	
Nom du Meneur:	
Adresse:	
Téléphone:	
Nom du Palefrenier:	
Nom cheval /chevaux:	
Cochez (x):	Cheval Simple <input type="checkbox"/> Cheval en Paire <input type="checkbox"/> Poney Simple <input type="checkbox"/> Poney en Paire <input type="checkbox"/>
Et Division :	Mini Simple <input type="checkbox"/> Régulière <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Junior <input type="checkbox"/>
Race & hauteur (mm):	
Véhicule & largeur:	

**Les formulaires d'inscriptions doivent être reçus au plus tard le 12 septembre 2019**

(D) Travail:	(D) Plaisance Cross Country :	(D) Plaisance:
(D) Tenue des guides:	(D) Parcours de Cônes	

Inscription	(D) Division 150.00\$	150,00 \$
# FEQ / EOPDS		
Non Membre CASL+	+25.00\$	
Après le 12 sept	+20.00\$	
Adhésion 1 jour CQ	+15.00\$ / pers.	
Souper	Pour les personnes ne compétitionnant pas +25.00\$ / pers.	
<b>TOTAL</b>	<b>Les chèques au montant total doivent accompagner l'inscription</b>	<b>\$</b>

**UNE PREUVE D'ASSURANCE de 2 M \$, AINSI QU'UN TEST COGGIN NÉGATIF SONT NÉCESSAIRES POUR CHAQUE CHEVAL INSCRIT DANS CET ÉVÉNEMENT.** Le test Coggin doit être daté de moins de 12 mois de l'événement. Une photocopie du certificat d'assurance ou une carte valide indiquant le numéro de membre FEQ, CH, OEF, ADS est une preuve d'assurance acceptable.

**TOUTES LES PHOTOCOPIES DES DOCUMENTS CI-HAUT MENTIONNÉS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC LE CHÈQUE LORS DE VOTRE INSCRIPTION.**

**Les règlements en vigueur concernant cette compétition peuvent être consultés au [www.equinecanada.ca](http://www.equinecanada.ca)**

Il est entendu que toute discipline équestre implique des risques inhérents et qu'il n'y a pas de casque ou équipement protecteur qui peut garantir contre toutes blessures. J'accepte donc les risques et Je, soussigné, libère la FEQ, Canada Hippique, le CASL, l'événement d'attelage, les juges, officiels, comité organisateur, et le propriétaire du terrain de toutes responsabilités pour tout accident, dommage, blessure ou maladie aux chevaux, propriétaires, conducteurs, cavaliers, palefreniers, passagers, auditeurs, spectateurs ou à toute personne ou propriété que ce soit en relation avec cette compétition. Je permets au CASL d'utiliser toute photographie prise lors de cet événement à des fins de publicité.

**Permission pour un Meneur Mineur:** Je consens à l'inscription de mon enfant \_\_\_\_\_ dans cet événement et certifie que j'ai lu cette lettre et que j'accepte la responsabilité de la participation du dit mineur et j'accepte que les clauses ci-haut mentionnées s'appliquent à mon enfant.

Je comprends que le CASL exige un casque protecteur équestre pour les mineurs, et il/elle portera un casque approuvé par la ASTM ou la BSI et correctement ajusté. Il est entendu que les mineurs ne rencontrant pas cette norme, ne seront pas admis à participer à cet événement. Les règlements de Canada Hippique exigeront bientôt le port du casque approuvé pour tous les participants.

Signature Propriétaire \_\_\_\_\_ Signature Meneur: \_\_\_\_\_

Signature Palefrenier: \_\_\_\_\_ Signature du Parent/Gardien: \_\_\_\_\_  
 (si requis)

**SVP retourner toutes les inscriptions au: Club d'Attelage de Saint-Lazare, 2268 Avenue Bédard, St-Lazare, QC, J7T 2C9 Pour information additionnelle : Téléphone: (450) 455-0794 ou courriel: [dgoyette2@videotron.ca](mailto:dgoyette2@videotron.ca)**